



OBSERVATOIRE DES MUTATIONS POLITIQUES DANS LE MONDE ARABE

DES ARMÉES MAGHRÉBINES APPELÉES À SE RENFORCER

PAR SAÏD HADDAD
Maître de conférences à St Cyr

FÉVRIER 2013

DES ARMEES MAGHREBINES APPELEES A SE RENFORCER

Par Saïd Haddad / Maître de conférences à St Cyr

Plus de deux ans après les révolutions qui ont secoué le monde arabe, la situation est contrastée dans les pays du Maghreb. La Tunisie et la Libye ont connu un changement de régime aux termes de processus différents. Au cycle manifestation-répression-fuite du dirigeant en Tunisie ont résonné en écho insurrection sanglante et intervention étrangère armées en Libye. Plus à l'ouest, l'Algérie et le Maroc semblent connaître des destinées divergentes. Alors que le pouvoir marocain a répondu par une série de réformes institutionnelles permettant de désamorcer –pour un temps ?- toute contestation sociale et politique et qu'il est dirigé pour la première fois par un cabinet majoritairement islamiste, l'agenda des FAR est un agenda essentiellement saharien. En Algérie, l'imbrication frictionnelle des civils et des militaires, le souvenir de la décennie 1990, la déliquescence des partis politiques, le désarroi de la jeunesse et l'aisance financière du régime concourent au maintien du statu quo politique. La diversité des expériences militaires maghrébines doit être lue à la lumière des histoires nationales singulières et de l'organisation des armées (professionnelle, basée sur la conscription, mixte) et de leur rapport au politique. L'exception libyenne –où l'établissement d'une armée nationale est confronté à la fragmentation du paysage sécuritaire et à la nécessité de mettre sur pied un système politique après 42 ans d'a-étatisme – ne doit pas occulter sinon le renforcement tout au moins la stabilité des armées maghrébines après la séquence de 2011. La centralité des forces armées s'est affermie en cette période de double transition : à l'intérieur des systèmes nationaux et au niveau régional, les répliques sahélo-sahariennes de la crise libyenne ne plaidant pas pour un désarmement politique et militaire de ces institutions.

UNE ARMÉE ALGÉRIENNE TOUJOURS AUX AVANTS-POSTES

En 2010, pour une population de 36 millions, l'armée algérienne compte près de 147.000 hommes dont près de 80.000 conscrits qui font un service militaire de 18 mois. Elle dispose

également de 150.000 réservistes. L'armée de Terre est de la loin la composante la plus importante avec près de 127.000 hommes contre 14.000 pour les forces aériennes et 6.000 pour les forces navales. Les forces paramilitaires, estimées à près de 187.000 sont composées de la Garde Républicaine, force d'élite de près de 1.200 hommes, de la Gendarmerie nationale comprenant 20.000 hommes et des Forces de sécurité nationale avec près de 16.000 hommes. Les Groupes de Légitime défense, forces supplétives de l'armée régulière et engagés à ses côtés lors de la guerre civile regrouperaient près de 150.000 personnes. L'Algérie consacre près de 4% de son PIB aux dépenses militaires. Héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), créée le 25 octobre 1954, l'Armée nationale populaire (ANP) a acquis une position prépondérante dans le système politique algérien depuis l'indépendance. Position renforcée après le coup d'Etat du 19 juin 1965 mené par Houari Boumediene, ministre de la Défense, qui renverse ainsi le premier président algérien, Ahmed Ben Bella. L'ANP avec la présidence algérienne et les services de sécurité devient un des piliers du système politique, marginalisant de fait le Front de libération nationale (FLN). Par ailleurs, durant cette période, le pouvoir s'appuie sur la Sécurité militaire (SM), organe de renseignement militaire et de contrôle social intérieur et extérieur qui deviendra en 1990 le Département du renseignement et de la sécurité (DRS). En dépit de la nouvelle séquence politique ouverte par les émeutes d'octobre 1988 qui cantonne l'armée dans un rôle traditionnel de défense du territoire, l'ANP va être aux premières loges dans la lutte contre les islamistes armés. L'expertise acquise dans la lutte anti-terroriste et les succès remportés par les forces de sécurité algériennes concourent, d'une certaine manière, à la victoire de l'armée. Au lendemain de la démission surprise de Zéroual (février 1999), l'armée semble être aussi puissante qu'à la fin des années 70. Désignant Abdelaziz Bouteflika, l'ancien ministre des Affaires étrangères de Boumediene, comme successeur de Zéroual, l'armée algérienne parfait son image de faiseuse de roi. Paradoxalement, cette victoire contre « l'ennemi intérieur » qu'est l'islamisme armé va se traduire par une normalisation de l'institution, normalisation qui est le fruit d'un bras de fer entre le président réélu en 2004 et la haute hiérarchie militaire. A partir de 2004, la mise à l'écart de certains de ses dirigeants va de pair avec un recentrage de l'armée sur ses missions fondamentales, le retour d'un certain nombre de prérogatives de la lutte anti-terroriste dans le giron du ministère de l'Intérieur (dont les effectifs sont estimés à 200.000

personnes) et l'attribution des missions du ministère de la défense au président algérien assisté depuis par un ministre délégué auprès de la Défense nationale. Cela étant, malgré ces évolutions et de l'arrivée au généralat d'officiers n'ayant pas connu la guerre de libération, la centralité de l'appareil militaire demeure en raison notamment de l'évolution de la situation sécuritaire à l'intérieur et aux frontières méridionales. En effet, malgré les victoires contre les islamistes de l'ex-GSPC repoussés aux confins sahariens du pays, la résurgence d'un islamisme radical symbolisé par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) régénéré par les répliques de l'effondrement de la Jamahiriya libyenne et dont les moindres ne sont pas les troubles au Mali et la porosité des frontières comme l'illustre la prise d'otage d'In Ameinas remet l'armée dans le jeu politique algérien tant il est vrai que l'armée pèse dans l'élaboration de la politique extérieure du pays. En témoignent le dossier du Sahara ou l'insertion de l'Algérie dans le dispositif sécuritaire sahélo-maghrébin mis en place par les Etats-Unis (Dialogue méditerranéen de l'OTAN, Trans-Saharan Counter-Terrorism Initiative) et l'implantation à Tamanrasset du Comité opérationnel conjoint (CEMOC), créé en août 2009 et regroupant l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger. L'enracinement de l'appareil militaire dans le système politique algérien, le souvenir de la « décennie rouge » avec ses 200.000 morts, la déstructuration des partis politiques et l'assise financière du régime expliquent en partie pourquoi les manifestations du début de l'année 2011 n'ont pas dépassé le stade de l'émeute et que perdure le système politique algérien.

L'ARMÉE MAROCAINE AU SERVICE DU ROI ET DU SAHARA

Créées, le 14 mai 1956, les Forces armées royales (FAR) sont la seule armée professionnelle du Maghreb depuis la suppression de la conscription par un dahir du 31 août 2006. Ses effectifs s'élèvent en 2010 à près de 198.000 hommes pour une population de 32 millions d'habitants. Les FAR comprennent l'armée royale (armée de Terre), la Marine royale, la force aérienne royale, la Garde Royale et la Gendarmerie royale avec respectivement 175.000, 7.800, 13.000, 23.000 et 3.000 hommes. 150.000 réservistes complètent ce tableau. Principale force paramilitaire, les Forces auxiliaires, composées de 30.000 hommes et sous tutelle du ministère de l'Intérieur, ont pour tâche essentielle d'apporter leur soutien aux FAR

notamment dans la lutte contre le Front Polisario. Le Royaume consacre 3,5% de son PIB aux dépenses militaires. L'institution monarchique étant le cœur et l'élément structurant du système politique, la figure du roi demeure centrale dans la définition de la politique de défense. Toutefois, malgré la mainmise du Makhzen sur l'institution militaire, les relations entre le pouvoir politique et les FAR ont connu depuis l'indépendance plusieurs phases allant du rôle du contrôle social et de police au service de la monarchie à la suspicion et la défiance après les tentatives d'assassinat avortées contre le roi Hassan II (1971 et 1972). La prééminence totale du pouvoir royal sur la hiérarchie militaire se manifestera par la suite à travers l'exercice par le roi des postes de ministre de la Défense et du poste de chef d'état-major, le roi ne déléguant que certaines compétences au premier Ministre. La reprise en main de l'appareil militaire fut également facilitée par le dossier du Sahara occidental, pour lequel près de 120.000 militaires sont mobilisés et qui permit au monarque de trouver un exutoire aux forces armées qui délaissent ainsi la scène politique marocaine. Par ailleurs, la Gendarmerie royale va être chargée de protéger le Palais et de contrôler les FAR. Les prérogatives royales seront conservées après l'adoption d'une nouvelle constitution en 2011, suite aux mobilisations populaires qui touchèrent aussi le royaume. En effet, la libéralisation du système politique, enclenchée depuis l'accession au trône de Mohamed VI, n'a semble-t-il peu modifié les relations entre l'institution militaire et le roi, ce dernier demeurant en vertu de l'article 53 le Chef Suprême des Forces Armées Royales, nommant aux emplois militaires et pouvant déléguer ce droit. Toutefois, la place des militaires dans la monarchie demeure toujours posée dans les mêmes termes que lors de son arrivée au pouvoir : que faire des forces armées mobilisées au sud du pays en cas de règlement du conflit ? Si la persistance d'une paix chaude avec le voisin algérien garantit la mobilisation de ces effectifs, il semblerait également que le royaume chérifien soit attentif aux retombées régionales de la crise libyenne et à son extension malienne.

UNE ARMÉE TUNISIENNE À LA CROISÉE DES CHEMINS

L'armée tunisienne est une armée de taille modeste avec ses 35.800 hommes pour une population de plus de 10 millions d'habitants. Ses achats d'équipement représentent près de

1,4% de son PIB. L'armée de terre comprend 27.000 hommes dont près de 23.000 conscrits, tandis que les deux l'Air et la Marine comptent chacune près de 700 conscrits pour des effectifs respectifs de 4.000 et 4.800 personnes. Les autres forces de sécurité sont la Garde nationale et la Police, chargées de la sécurité intérieure dont les effectifs s'élèvent à 12.000 hommes chacune. Au sortir de l'année 2011, l'armée tunisienne est auréolée de sa participation à la chute du président tunisien Ben Ali, et surtout du refus du général Rachid Ammar, chef d'état-major de l'armée de Terre, de tirer sur les manifestants lors des mobilisations populaires du mois de janvier 2011. Projetée sur le devant de la scène depuis, l'institution militaire jouit de l'image d'une armée républicaine, proche du peuple et garante de la démocratie naissante. Cette image rompt avec celle qui prévalait depuis l'indépendance du pays, c'est-à-dire celle d'une armée tenue éloignée des affaires du pays par le pouvoir politique depuis la tentative avortée de renversement du président Bourguiba par des militaires proches du dirigeant nationaliste Salah Ben Youssef, le 20 décembre 1962. De cette époque semble dater la méfiance du pouvoir politique à l'égard d'une institution militaire dont une partie, des officiers proches du Mouvement de la tendance islamique (ancêtre du parti Ennahda), tentera à nouveau de déposer le président tunisien. Ils seront devancés, le 7 novembre 1987, par un militaire, le Général Ben Ali, ayant fait l'essentiel de sa carrière au sein du ministère de l'Intérieur, et alors premier Ministre. En dépit de la qualité de militaire du nouveau dirigeant, ce sont surtout les forces de sécurité intérieure qui vont assurer la pérennité du régime, assurant un contrôle politique et social tatillon. Malgré cela, l'armée tunisienne va être mobilisée plusieurs fois afin de rétablir et maintenir l'ordre, comme en janvier 1978 lors des événements du « jeudi noir » ou en janvier 1984 lors des « émeutes du pain » en tirant sur la foule ou déployée lors des révoltes autour du bassin minier de Gafsa, en juin 2008. Elle combattra un commando d'une centaine d'hommes soutenu par Kadhafi en janvier-février 1980. Le refus effectif de tirer sur la foule en janvier 2011, sa contribution de fait à la chute de l'ancien régime et sa relative marginalisation ont facilité son rôle et l'acceptation de ce dernier dans la Tunisie en transition par la population. En ayant assuré le bon déroulement des élections du 23 octobre 2011 pour une assemblée constituante qui ont vu Ennahda arriver en tête du scrutin et en ayant obtenu le maintien du ministère de la Défense, nommé après la chute de Ben Ali, l'armée semble être omniprésente, l'état d'urgence lui donnant tous les pouvoirs. Par ailleurs, si la prise en

charge des réfugiés en provenance de Libye durant l'année 2011 a accru la popularité des militaires tunisiens, la situation mouvante en Libye et aux frontières communes renforce le poids de l'institution. De l'évolution de la situation libyenne, du cours de la transition tunisienne et des relations entre l'institution et les nouveaux dirigeants islamistes dépendra le retour de l'armée dans ses casernes.

UNE ARMÉE LIBYENEN À RECONSTRUIRE

L'armée libyenne s'est divisée lors des mobilisations populaires de février 2011, une partie d'entre elles refusant de réprimer dans le sang les manifestants ou de rejoindre le camp des insurgés. Cette division a mis à jour la dualité du système militaire libyen. Pour mener à bien la répression contre les insurgés, le pouvoir s'appuie principalement sur des forces de sécurités dédiées à la protection du régime et secondairement sur une armée, à l'encontre de laquelle le dirigeant libyen cultive une certaine méfiance depuis les premières tentatives de renversement dont il a fait l'objet dès son arrivée au pouvoir en 1969 et des divergences qui se sont accrues à la suite des échecs des expéditions africaines (Ouganda en 1979 et Tchad en 1987). Dédiées au contrôle intérieur et à la répression, les forces paramilitaires telles que la Garde révolutionnaire, celle de la Jamahiriya ou la Légion panislamique contrebalancent l'appareil militaire traditionnel. D'autres unités de sécurité, au nombre de 6 ou 7, bataillons ou brigades, sont dédiées à la protection du régime et de son leader et sont mieux entraînées, équipées et rétribuées que les forces régulières, à l'instar de la 32ème Brigade, implantée en Tripolitaine, forte de 10.000 hommes et dirigée par l'un des fils de Kadhafi, Khamis, capitaine de l'armée de Terre libyenne. L'armée régulière est composée de près de 76.000 hommes, appelés ou volontaires, qui se répartissent comme suit : 45.000 dans l'armée de Terre, 8.000 dans la Marine, et 23.000 dans l'armée de l'Air. Si sur le papier, ces armées sont largement bien équipées, elles souffrent de nombreux maux et sont généralement considérées comme étant peu opérationnelles, même si dans le cadre de l'insurrection, elles sont apparues mieux équipées et plus efficaces que les troupes révolutionnaires des chababs, sans expérience combattante. Estimées à plus de 100, voire 500, les milices armées se sont imposées –avec l'aide de l'OTAN –comme des acteurs

incontournables dans la Libye post-Kadhafi avec près de 125.000 hommes armés. Dans cette phase délicate de transition –qui s’est ouverte avec la proclamation de la « libération » du pays par les nouvelles autorités le 23 octobre 2011 –la défiance des milices envers un pouvoir central, représenté par le Conseil national de transition (CNT) puis par le Conseil général national (CGN) élu en juillet 2012 qu’elles reconnaissent toutefois comme autorité, illustre non seulement une lutte autour de la légitimité révolutionnaire et une compétition pour le pouvoir mais également la persistance du localisme, c’est-à-dire les solidarités et les dynamiques locales qui caractérisent partiellement la Libye depuis son accession à l’indépendance. Le bras de fer autour de la refondation d’une armée nationale libyenne témoigne de l’importance des milices qui estiment avoir un droit de regard sur le cours du pays comme a pu en témoigner l’épisode de la nomination du chef d’état-major des armées libyennes. Déstabilisatrice pour le pouvoir central, la question de réinsertion des anciens miliciens est une question centrale. Ainsi ont été annoncés et mis en place un plan d’intégration de près de 50.000 thouars au sein de la nouvelle armée nationale et des forces du ministère de l’Intérieur et un programme de réinsertion dans la vie civile de 200.000 combattants, un comité doté de 8 milliards de dollars étant chargé de mener ce programme à bien. En dépit de l’annonce du démantèlement et de l’interdiction de certaines milices, la fragmentation sécuritaire de la Libye demeure. Si sa résolution est une des conditions de la stabilité de la Libye nouvelle et de la région en raison de la porosité des frontières permettant les trafics en tout genre et de déplacement des groupes jihadistes, les forces politiques en présence ne pourront faire l’économie d’une réflexion autour de l’articulation et de la coexistence du localisme et du pouvoir central, entre solidarités locales et solidarité nationale.■

DES ARMÉES MAGHRÉBINES APPELÉES À SE RENFORCER

Par Saïd Haddad / Maître de conférences à St Cyr

OBSERVATOIRE DES MUTATIONS POLITIQUES DANS LE MONDE ARABE

Dirigé par Béligh Nabli, directeur de recherche à l'IRIS

nabli@iris-france.org

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

iris@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info